

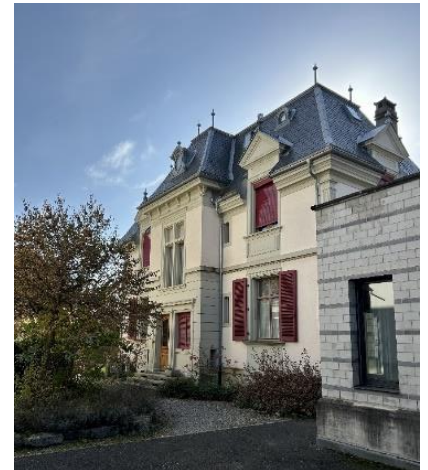
# Pourquoi une Paroisse catholique de langue française à Berne ?

PAR ABBÉ PIERRE SALVADÉ / PHOTO : DR

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, ce sont des laïcs qui donnèrent visage à la communauté catholique francophone de Berne : fonctionnaires, juristes, économistes, haut-fonctionnaires des Régies fédérales, mais aussi des indépendants travaillant dans la capitale. En général, les prêtres francophones étaient aumôniers militaires.

Berne, capitale administrative, restait une des possibilités limitées de pastorale urbaine en français dans le diocèse de Bâle. Le curé Jakob Stammeler, futur évêque de Bâle, demanda à l'abbé Albert Membrez, premier vicaire à la Trinité, d'assurer un ministère en langue française et en langue allemande. En français, il animait un cercle d'études sociales, spirituelles et culturelles, *Le Cercle catholique* (1924).

« Le Vicariat français des paroisses catholiques de langue allemande », avec siège éloigné de la cure de la Sainte Trinité, s'établit le 15 mai 1956 dans un appartement locatif, à la Sulgeneckstrasse, puis à la Morillonstrasse, avec l'accord de l'évêque François von Streng. D'autres paroisses virent le jour sur le territoire (Sainte Marie, Saint Nicolas-de-Flüe, Saint Michel à Wabern, Saint Antoine à Bümpliz, Saint François à Zollikofen). Nous ne connaissions plus alors nos limites juridictionnelles. Nous nous sentions un peu comme des électrons libres.



Villa néo-renaissance (1883)  
Eduard von Rodt, architecte  
Cure de la Paroisse

Pour aborder d'une manière pragmatique la création d'une paroisse de langue française, il fallait un juriste comme le juge Pierre Ceppi. Avec lui, ce fut la création de l'*Association des catholiques de langue française de Berne* (ACF).

Bernard Delaloye, à la demande des abbés Ory et Salvadé, empoigna le problème des salles en faisant construire le *Pavillon* en 1967, dans le jardin de la cure de la Trinité : deux salles préfabriquées qui allaient faciliter nos multiples réunions.

Au printemps 1967, les prêtres du Vicariat organisèrent un recensement des personnes catholiques de langue française. La *Kirchensoziologische Forschung und Beratung Bern* s'y attela à nouveau en 1971.

D'après le recensement de 1970, nous étions 4683 catholiques de langue française déclarés, sans compter les étrangers. Un fichier indépendant de l'enregistrement officiel lacunaire fut mis en place, malheureusement abandonné en 2016 !

L'*Association des catholiques de langue française de Berne* adressa le 17 février 1975, une pétition « indicative » à la Commission administrative de la Paroisse générale de Berne, demandant la création d'une paroisse de langue française.

Les circonstances allaient favoriser notre demande puisque, en même temps, le président de la Paroisse générale demandait à la Direction des cultes, une modification de circonscription portant sur la nouvelle division des paroisses catholiques du *Grossbern*.

La Direction des cultes donna son accord. Le décret fut transmis au Grand Conseil de Berne et fut accepté à l'unanimité avec entrée en fonction le 1<sup>er</sup> mars 1976. L'Assemblée constituante de la Paroisse de catholique de langue française eut lieu le 24 mars 1976. Nous aménagions à la Rainmattstrasse le 2 avril 1976.

Aujourd'hui, la situation pastorale a changé. Devant tant d'efforts pour créer une paroisse, irons-nous de l'avant ? La question est cruciale !

**Article paru dans le trimestriel « L'Essentiel », Paroisse catholique de langue française de Berne, février 2025, n°37, une publication Saint-Augustin**